

effectuer des réformes à pas de géant. Les Canadiens ne toléreront pas une progression lente, graduelle ou à pas de tortue. Ils appuient ces changements sans la moindre réserve, que nous ayons raison ou non de les faire. Si nous nous trompons, on nous pardonnera; si nous avons raison, eh bien, nous aurons raison. D'autre part, si nous ne prenons pas ces initiatives, nous n'aurons ni l'appui, ni l'approbation des citoyens. Nous n'aurons pas non plus le prestige qu'un gouvernement devrait avoir.

Des voix: Il est 6 heures.

M. Paul Yewchuk (Athabaska): Monsieur l'Orateur, certains de mes collègues me demandent de signaler qu'il est 6 heures. Si vous êtes d'accord, je commencerai mon discours à la reprise de la séance.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre consent-elle à ce que nous disions qu'il est 6 heures?

Des voix: D'accord.

(La séance est suspendue à 6 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

AFFAIRES COURANTES

SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES

M. Guy LeBlanc (Rimouski): J'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—MOTION DE DÉFIANCE—RÉPROBATION DES FAUX ESPOIRS CRÉÉS PAR LE GOUVERNEMENT—INHABILITÉ À UTILISER LES TALENTS DES JEUNES DE 16 À 24 ANS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fortin:

Que cette Chambre blâme le gouvernement d'avoir fait naître de faux espoirs aux jeunes de 16 à 24 ans, en leur affirmant que l'instruction était une affaire payante alors que les jeunes qui sortent des écoles et des universités ne trouvent pas à employer leurs énergies et à faire profiter la population de leur science acquise, parce qu'en même temps le gouvernement n'a pas su mettre en place des mécanismes financiers, tels l'es-compte compensé et le dividende national, afin de faire profiter les masses de cet enrichissement collectif que constitue une jeunesse instruite et mieux outillée que les générations précédentes pour produire plus efficacement, plus abondamment et à meilleur compte et assurer un plus grand bien-être à tous les Canadiens.

Et de l'amendement de M. Mazankowski et du sous-amendement de M. Nystrom.

M. Paul Yewchuk (Athabaska): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole dans ce débat, je ne suis pas aussi encouragé que je l'aurais cru plus tôt dans la journée. C'est à cause des idées exprimées par le ministre de la

Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) dans son discours et de l'attitude qu'il a adoptée. Nous qui sommes dans l'opposition, nous estimons de notre devoir de présenter au gouvernement des solutions de rechange mais, en retour, nous nous attendons que le gouvernement fasse lui aussi des suggestions positives. Je regrette, mais ce n'est pas ce qu'a fait le ministre dans son discours. Il s'est employé à salir et à incriminer l'opposition. L'un des membres de son parti, le député de York-Est (M. Otto), avait présenté quelques suggestions positives, en admettant toutefois que le gouvernement n'allait pas en tenir compte. C'est plus ou moins notre impression aussi de ce côté-ci de la Chambre.

A propos de la motion à l'étude, je dois admettre que je l'approuve en partie, mais qu'il y a un passage avec lequel je ne suis pas d'accord. Il est dit, par exemple, dans cette motion que le gouvernement a fait naître de faux espoirs parmi les jeunes. Quand à moi, la politique du gouvernement, n'a jamais inspiré personne.

L'hon. M. Ricard: Même pas ses membres.

M. Yewchuk: A la vue des résultats de la politique du gouvernement, on en arrive aisément à conclure qu'il s'agit d'une politique sans âme qui n'inspire personne. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, je crois, même ceux qui ont un diplôme universitaire, voire un doctorat, ne peuvent trouver un emploi, alors qu'au même moment nous donnons des emplois à des diplômés étrangers. C'est une situation inacceptable et des plus honteuses. Cela indique bien que le gouvernement est dénué de toute imagination et incapable de faire face aux problèmes que pose la gestion de notre pays. La seule chose qui lui permet de surnager, ce sont les talents que déploie le premier ministre (M. Trudeau) devant les caméras et sa photogénie à l'écran; personne ne saurait prétendre que ce sont les décisions politiques du gouvernement qui lui permettent de survivre. C'est une honte; tandis que le premier ministre joue à la télévision, tous les Canadiens se désespèrent. Tandis qu'il porte les accouplements les plus farfelus...

M. Bell: Et ses chapeaux!

M. Yewchuk: ... des Canadiens ne peuvent même pas se vêtir. Si l'on analyse les événements qui se sont produits au Canada depuis deux ans, on s'aperçoit immédiatement que le marasme économique s'accroît de jour en jour. Il ne fait aucun doute que l'économie tourne aujourd'hui à un régime beaucoup plus bas par rapport à la normale qu'au cours des vingt ou trente dernières années. L'accroissement du produit national brut indique que la production est insuffisante. Le chômage atteint des proportions effrayantes, et le gouvernement reste passif dans sa suffisance, ne faisant pratiquement rien, comme l'indique le récent exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Benson).

Depuis cinq ans environ, le mécontentement de la jeunesse du Canada à l'égard de l'ordre établi ne cesse de croître. Beaucoup d'adultes restent passivement à se demander pourquoi. Ils se demandent pourquoi, dans un pays aussi prospère que le nôtre, où le gouvernement est tenu pour l'un des plus démocratiques du monde, les jeunes se révoltent en grand nombre contre le système